

## UN PLAN POUR L'AVENIR

L'objectif premier de l'énoncé de politique de 2011 est la création d'un plan de développement de notre force interne à l'aide d'une stratégie sensée et intelligente qui nous permettra de faire des gains dans les négociations, de participer efficacement au débat public sur les services fournis par les membres du SCFP et de faire de nos collectivités des endroits où il fait bon vivre.

### L'assaut contre le secteur public et la classe ouvrière

Le Canada et le reste du monde sortent à peine de la pire récession économique mondiale depuis les années 1930. Tout comme la crise de 1929, cette récession a ébranlé les fondements mêmes du système financier mondial. Grâce à une réglementation plus stricte et un peu de chance, le Canada n'a pas été frappé aussi durement que d'autres pays américains et européens, mais la reprise sera sans doute plus lente et plus difficile que pour les récessions précédentes. Et les événements survenus récemment aux États-Unis pourraient nous mener à une autre défaillance du marché.

L'économie mondiale est davantage affaiblie par les mesures d'austérité imposées par de nombreux pays à leurs citoyens pour éponger les coûts de la crise financière. Ces mesures, combinées à un système financier volatile, aux troubles économiques de l'Europe et aux bouleversements politiques du Moyen-Orient, rendent l'économie mondiale de plus en plus turbulente et sujette aux faillites de marché. Notre économie est au bord d'une autre récession. Le système capitaliste montre de sérieux signes de faillite et répond moins que jamais aux besoins des pauvres, des marginalisés et des 99 pour cent.

Les prix élevés du pétrole et des ressources profitent à certains segments de l'économie du Canada, mais la plupart des familles de travailleurs souffrent de l'augmentation des prix de l'énergie et de la nourriture, combinée à une faible croissance des emplois et des salaires.

On ne sait pas très bien ce qui favorisera la reprise économique si les gouvernements réduisent les dépenses publiques, transfèrent encore plus de coûts aux familles endettées et haussent les taux d'intérêt. La dernière crise aurait dû être un avertissement qu'un changement de cap était nécessaire, mais les gouvernements ont maintenu leurs politiques économiques habituelles. Le Canada, plus que tout autre pays, est maintenant en position de créer une économie plus forte, plus équilibrée et plus équitable.

Les services publics et les syndicats du secteur public sont attaqués de toutes parts partout dans le monde – au Royaume-Uni, au Wisconsin et dans beaucoup d'autres états des États-Unis, et dans des villes comme Toronto. Les services et des programmes publics seront le champ de bataille de la lutte des classes qui se déroulera au cours des prochaines années. Les employés publics font de pratiques boucs émissaires pour l'incapacité des gouvernements à gérer efficacement le secteur financier et à stimuler l'économie par des dépenses intelligentes.

Les travailleurs du secteur public sont isolés les uns des autres, de leurs syndicats, de leurs communautés, d'autres organisations et voix progressistes de la société et de celles et ceux qui reçoivent leurs services. La conscience de classe soutient les travailleurs et elle est essentielle au maintien de notre solidarité dans la défense de gains obtenus durement.

Ceux qui favorisent les programmes d'austérité blâment les travailleurs pour les déficits plutôt que les capitalistes financiers, pourtant responsable des défaillances de marché. La classe dirigeante brandit comme autant d'armes, diverses politiques économiques et sociales contre la solidarité des travailleurs.

Par exemple : la négociation d'accords de commerce international comme l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne; les baisses d'impôts des entreprises; la réduction des services publics; les attaques contre les régimes de retraite; la privatisation des services publics; les politiques économiques qui accroissent le fossé entre riches et pauvres dans tous les pays et permettent aux plus riches de faire main basse sur une plus grande portion du total des revenus nationaux; les politiques de revenus de retraite qui font sombrer les personnes âgées dans la pauvreté; les attaques, tant nationales qu'internationales, contre les droits fondamentaux; les politiques qui marginalisent les travailleurs et les enferment dans des emplois occasionnels et à temps partiel; et les politiques qui visent à faire taire la dissension légitime. Les programmes sociaux sont essentiels pour redistribuer la richesse dans notre société et atténuer les inégalités. Pourtant, les gouvernements et les employeurs mettent en œuvre des mesures concertées et ciblées pour détruire les programmes sociaux.

Ces mesures brisent la conscience des travailleurs et de leurs collectivités, en plus d'affaiblir notre détermination et notre capacité à obtenir des gains pour la classe ouvrière. Et elles réussissent. L'Association canadienne de la paie signale que 57 pour cent des travailleurs canadiens vivent d'un chèque de paie à l'autre et que 40 pour cent des Canadiens pensent prendre leur retraite plus tard que prévu, parce qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas assez d'argent. Selon l'organisme Canada sans pauvreté, une majorité de Canadiens, dont environ de 3,5 à 7 millions de personnes pauvres, vivent dans l'insécurité économique, même si le Canada fait partie des pays les plus riches au monde.

En outre, les gouvernements du Canada, des États-Unis et d'ailleurs dans le monde grugent lentement mais sûrement des droits démocratiques fondamentaux, créant ainsi un déficit démocratique. L'élimination du financement accordé aux groupes de défense des femmes, des pauvres, des marginalisés et des défavorisés, ainsi qu'à ceux qui défendent les droits de la personne dans les pays en développement constitue une attaque directe contre la classe ouvrière. Le but est d'affaiblir notre capacité organisationnelle à réagir aux menaces et à promouvoir des solutions de rechange progressistes. Nous devons

apprendre tout ce que nous pouvons sur ces attaques et stratégies et y réagir efficacement. Nous aiderons nos membres à comprendre la dynamique de classe qui sous-tend les politiques des employeurs et des gouvernements et les positions de négociation. Nous intégrerons une analyse de classe à notre travail d'éducation et de négociation. Notre analyse doit inclure une perspective axée sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle, les handicaps et les communautés autochtones. Nous insisterons sur le fait que la classe ouvrière inclut tant les travailleuses et travailleurs qui reçoivent de l'aide sociale que les chômeurs, ceux qui ne sont pas syndiqués et les syndiqués des secteurs privé et public. Les prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage ont considérablement diminué au cours des 20 dernières années. Les travailleuses et travailleurs syndiqués ont perdu beaucoup de terrain économique et de nombreux syndicats ont dû accepter des concessions. En conséquence, les travailleuses et les travailleurs du secteur public semblent privilégiés par rapport au reste de la classe ouvrière. En réalité, l'écart économique entre les riches et la classe ouvrière ne cesse de s'élargir.

Les gouvernements soutiennent que les travailleurs du secteur public font partie d'une classe privilégiée et veulent nous retirer ces soi-disant privilèges. Les attaques constantes contre les salaires, les avantages sociaux et les régimes de retraite chez Air Canada et Postes Canada et les stratégies de sous-traitance et de privatisation envisagées à Toronto montrent bien la nature délibérée de l'assaut.

Il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de ce qui se prépare contre les travailleurs et les services publics. Les politiciens conservateurs seront encouragés par les attaques lancées aux États-Unis et au Royaume-Uni et emboîteront le pas. Le U.S. Bureau of Labor Statistics signale que les employeurs ont pris 1 579 mesures de mises à pied massives en juillet seulement, faisant ainsi perdre l'emploi aux 145 000 travailleurs, une augmentation de 3 pour cent par rapport à juin. Dans de nombreux États, les districts scolaires prévoient réduire la durée des journées d'école, raccourcir la semaine scolaire, éliminer des programmes scolaires d'été ou diminuer l'année scolaire en réponse aux compressions à grande échelle imposées à l'éducation publique dans les États.

Au Wisconsin, les Budget Repair Bills (projets de lois sur l'élimination des déficits) faciliteront la privatisation et dépouilleront les travailleurs du secteur public de leur droit à la négociation collective. En Ohio, il y aura un vote référendaire sur un projet de loi du Sénat qui limite considérablement le droit à la négociation collective des travailleurs du secteur public.

En Indiana, les législateurs démocrates ont quitté la chambre législative pour bloquer un vote sur un projet de loi sur le « droit au travail ». Des audiences publiques ont été organisées et le gouverneur a affirmé qu'il pourrait appuyer cette mesure si elle était présentée à la chambre en 2012. En Arizona, quatre lois antisyndicales sont entrées en vigueur à la fin de juillet dont deux sont contre la syndicalisation dans l'industrie de la construction. D'autres lois menacent la liberté d'expression en ajoutant de nouveaux règlements et en imposant des amendes sévères aux syndicats et à leurs membres qui font du piquetage devant les entreprises. Et il y a aussi le projet de loi sur le « paycheck deception » qui interdit aux employeurs publics et privés de prélever des sommes sur le chèque de paie d'un employé pour des fins politiques, à moins que l'employé ne fournisse une autorisation écrite annuelle à l'employeur.

Au Royaume-Uni, plus de 400 000 emplois sont disparus et jusqu'à 10 000 autres pourraient subir le même sort chez Bombardier. Au National Health Service (NHS) (système britannique d'assurance-maladie) seulement, jusqu'à 50 000 postes pourraient être éliminés. Les pertes d'emplois pourraient s'élever à 600 000. Les salaires sont gelés, les régimes de retraite menacés et le NHS est en train de se faire privatiser en douce.

Ce ne sont là que quelques exemples de ce qui nous attend au cours des deux prochaines années au Canada. La gravité de la situation est rendue évidente par la réponse presque instantanée du gouvernement fédéral conservateur, qui a imposé une loi de retour au travail aux employés de Postes Canada et d'Air Canada. Ces tactiques législatives étaient dures et incompatibles avec la libre négociation collective, en plus d'établir des paramètres beaucoup plus stricts que ceux souhaités par l'employeur. Des gouvernements provinciaux pourraient bien en faire autant.

Le SCFP doit entreprendre cette lutte d'une manière que nos membres comprennent, qui accroît la conscience de la situation et qui développe une réponse cohésive, une réponse proactive plutôt que réactive. Nous devons trouver des façons de mener cette lutte sur notre propre terrain plutôt que sur celui des employeurs et des gouvernements.

Le SCFP s'engage à former un groupe de travail dont l'objectif sera d'étudier les façons d'accéder à la Caisse nationale de grève et à la Caisse nationale de défense dans les situations où les lois du travail sont de plus en plus contraignantes, où notre droit à la libre négociation collective est contesté et où des mesures légitimes pour défendre nos droits dans le secteur public sont structurées de manière à les rendre moins efficaces. Devant cette nouvelle réalité et la tendance des gouvernements à se tourner vers des politiques de droite, il est impératif d'adapter notre appui aux sections locales afin qu'elles ripostent, que ce soit dans le secteur des municipalités, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ou d'autres secteurs visés par les lois sur les services essentiels. Le groupe de travail, qui sera créé par les dirigeants nationaux, comprendra des représentants des sections locales. Compte tenu de l'urgence d'agir, le groupe de travail présentera des recommandations au Conseil exécutif national afin de permettre à nos sections locales d'être mieux outillées pour riposter et défendre nos services publics.

# Priorité stratégique 1a :

## Communiquer avec les membres du SCFP

---

Le renforcement des sections locales du SCFP et de tous les aspects de la structure du SCFP est essentiel pour relever les défis qui nous attendent au cours des deux prochaines années. Et, pour y arriver, il est critique de pouvoir communiquer directement avec nos membres. Un syndicat national doit assumer un important rôle de leadership dans les luttes de ses membres et doit se doter des outils nécessaires pour le faire d'une façon bénéfique pour nos membres. Le SCFP investira dans le renforcement du syndicat et de ses membres en consacrant les ressources voulues à la mise en place des bases de données et outils nécessaires pour communiquer avec les membres. Les bases de données actuelles des divisions, des conseils de négociation et des sections locales formeront la base de notre compilation de contacts électronique. Ces bases de données comprendront les noms et des coordonnées comme l'adresse postale, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et d'autres contacts électroniques. La collecte de ces données se conformera aux lois sur la protection des renseignements personnels et servira uniquement au mieux-être du syndicat et de ses membres.

Une stratégie et un programme sur les médias sociaux seront mis au point afin de mobiliser les membres du SCFP (incluant les travailleuses et travailleurs à temps partiel et occasionnels), le personnel et la population sur divers enjeux. La stratégie Web du SCFP et son site Web [scfp.ca](http://scfp.ca), ainsi que les médias sociaux (Facebook, Twitter et d'autres formes de contact électronique) seront évalués et les changements nécessaires seront apportés dans le but d'accroître la communication avec les membres et l'ensemble de la population. Nous produirons de la documentation sur les meilleures pratiques et sur les pièges possibles des médias sociaux, car ceux-ci sont utilisés tant par nos ennemis que par nos alliés.

Le SCFP fournira suffisamment de ressources pour mettre en œuvre et harnacher les outils les plus efficaces et les plus innovateurs qui soient. La Direction du développement syndical du SCFP entreprendra, de concert avec le Service des communications, l'élaboration et la livraison de cours de formation et d'acquisition de compétences sur le matériel et les programmes de médias sociaux. Nos membres (incluant les travailleuses et travailleurs à temps partiel et occasionnels) et notre personnel apprendront à se servir de nouveaux outils et à mettre à profit leur potentiel. De nouvelles techniques, comme des assemblées publiques virtuelles, seront utilisées pour obtenir l'appui et la confiance du public. L'utilisation stratégique de la composition prédictive nous aidera à joindre efficacement nos membres et le public.

L'édification de la solidarité exige plus que la diffusion rapide et utile d'information sur les enjeux. Elle exige un niveau de contact qui favorise un sentiment d'appartenance au SCFP et de fierté à l'égard du travail que font les membres du SCFP. Des ressources additionnelles seront consacrées à la production de bulletins de nouvelles électroniques et imprimés dans tout le syndicat. La valorisation du travail effectué par les membres du SCFP sera une priorité.

Il est critique d'élaborer des stratégies et des plans de négociation suffisamment forts pour résister à l'inévitable assaut contre les syndicats et les services publics et protéger les droits fondamentaux de nos membres. Bien que nous n'ayons pas encore subi toute la force des attaques contre les négociations collectives, nous devons déjà commencer à planifier notre riposte et à reprendre en main les négociations collectives au Canada. La pierre angulaire de cette lutte doit être l'efficacité des éléments de base et de la représentation de nos membres à la table des négociations.

Nous établirons la marche à suivre pour édifier notre force de négociation et nous tiendrons une grande conférence nationale du SCFP sur les négociations à l'automne 2012 ou au début de 2013. La conférence abordera les tendances et stratégies nationales en matière de négociations dans les domaines financiers et non financiers, en portant une attention particulière aux salaires, aux avantages sociaux, aux régimes de retraite et à la sécurité d'emploi, ainsi que sur les effets des conditions de travail sur la santé mentale et physique des travailleuses et des travailleurs. La conférence portera aussi sur l'avancement des stratégies de négociation établies pour répondre aux besoins des femmes déterminés au cours de la Conférence nationale des femmes sur les négociations de février 2009. Le résultat de la conférence de 2012-2013 sera d'accroître les compétences de nos membres, d'élaborer un plan visant à obtenir des gains pour les femmes et d'autres travailleuses et travailleurs marginalisés, en particulier dans le secteur des services sociaux, et d'aboutir à un grand plan stratégique pour les négociations qui auront lieu pendant la période de 2012-2015 – sur ce qui est efficace et ce qui le sera plus tard, compte tenu du contexte politique et économique.

À la conférence, des séances plénières examineront l'ensemble des enjeux économiques et politiques. Nous entendrons un groupe d'experts parler des derniers développements nationaux et internationaux dans la lutte pour la protection des services publics et des droits de négociation des employés publics, en plus de mettre en lumière les moyens à prendre pour « lutter intelligemment » contre ces attaques. Des ateliers seront consacrés à l'étude des priorités sectorielles et régionales, ainsi qu'à l'utilité de certaines stratégies et tactiques, comme les « grèves du zèle ». Nous proposerons des solutions particulières aux défis que doivent relever nos membres aux premières lignes du secteur des services sociaux et de la santé. La bonification des salaires, des avantages sociaux et des régimes de retraite ne profitent aux travailleuses et aux travailleurs que lorsqu'ils peuvent être certains de travailler à temps plein.

Pour « lutter intelligemment », nous devons « négocier plus intelligemment ». La conférence nationale sur les négociations jettera les bases d'une approche de négociations à long terme qui nous permettra d'atteindre nos objectifs, grâce à de nouveaux outils et à des stratégies revitalisées. Nous continuerons à appuyer des négociations centralisées, coordonnées et provinciales partout au pays mais des négociations de style front commun ne peuvent réussir que lorsque les affaires de chaque syndicat de ce front commun sont en ordre. Pour « lutter plus intelligemment », il faut assurer la solidarité interne avant d'entreprendre une quête de solidarité externe. En outre, chaque syndicat doit renoncer à une certaine autonomie en faveur de la force collective. L'avantage, bien entendu, c'est qu'on ne peut pas s'en prendre à chaque syndicat individuellement.

L'un des éléments indispensables pour « lutter plus intelligemment » ou « négocier plus intelligemment » est de choisir ses luttes et le moment de les mener. Une planification stratégique efficace exige des communications et une organisation de l'information efficaces. Pour ce faire, le SCFP créera des bases de données sur des victoires clés en négociations qui pourront être communiquées rapidement aux sections locales et au personnel du SCFP.

Le SCFP s'engage à entreprendre une initiative nationale pour accroître l'alphabétisation économique de son personnel et de ses membres. Un programme d'ateliers et de séances de sensibilisation visant à présenter une analyse ouvrière des changements et développements survenus dans les économies mondiales et canadiennes sera mis au point et présenté en 2012, en commençant par une série de petits déjeuners de travail pour toutes les personnes délégués aux congrès des divisions provinciales du SCFP. Des cours spécifiques sur l'économie seront intégrés aux conférences, rencontres et autres activités. Un examen critique de l'économie et de la politique capitalistes est essentiel à la promotion de la littératie économique au sein de la classe ouvrière. Nous explorerons de nouvelles avenues comme la formation, l'équilibre travail-vie et l'alphabétisation, qui pourront édifier la solidarité communautaire et syndicale.

Les comités nationaux, groupes de travail et conseils permanents du SCFP sont d'importants véhicules pour communiquer avec les membres du SCFP. Nous verrons à ce que le travail de ces comités soit intégré aux priorités stratégiques nationales de 2011-2013 proposées dans le présent document.

Le personnel du Service de santé et sécurité du SCFP révisera les outils existants et en élaborera de nouveaux pour les militants. Notamment, le SCFP tiendra en 2013 sa 11<sup>e</sup> Conférence nationale sur la santé et la sécurité, qui portera surtout sur les nouveaux problèmes de santé dans les nouvelles technologies pour les travailleurs du secteur public, la sécurité dans nos collectivités et la protection de l'environnement.

# Priorité stratégique 1b :

## Renforcer le mouvement syndical

---

L'édification d'un large mouvement social partageant des valeurs communes est critique pour notre survie en tant que mouvement syndical, pour la défense des droits syndicaux et pour la promotion des idéaux qui visent l'amélioration de la société. Pour que le mouvement syndical et les organisations de justice sociale conservent et accroissent leur influence dans la mise en œuvre de réformes progressistes et continuent de défendre les droits des gens au travail et dans la société, nous devons consacrer des ressources à l'augmentation de la densité syndicale. La syndicalisation de milieux de travail à faible revenu et marginalisés dans les secteurs tant public que privé est essentielle pour éliminer les inégalités croissantes et pour consolider notre capacité à résister aux attaques lancées contre la classe ouvrière. La syndicalisation « intensive » et le « suivi de notre travail » après sa sous-traitance ou sa privatisation sont d'importants principes de notre plan. Nous demanderons au CTC d'entreprendre des discussions avec les affiliés sur les moyens à prendre pour accroître la densité syndicale (nombre de travailleuses et de travailleurs syndiqués comme proportion de la main-d'œuvre totale) dans l'ensemble du mouvement. Nous demanderons au CTC de coordonner des activités de lobbying des gouvernements provinciaux et fédéral en faveur de modifications aux codes du travail, y compris la vérification des cartes, afin que la syndicalisation se fasse selon des règles du jeu équitables.

Le SCFP a toujours syndiqué des travailleurs dans le secteur des services publics et nous demeurons déterminés à mettre en œuvre une stratégie de syndicalisation pour accroître la densité syndicale dans nos secteurs. Nous élaborerons des stratégies et des programmes d'éducation et de formation plus efficaces pour utiliser notre base de délégués syndicaux afin d'accroître notre capacité de recrutement. Afin de suivre l'évolution démographique au Canada, nous poursuivons nos efforts pour accueillir des travailleurs autochtones, racisés et immigrants dans les rangs du SCFP et pour promouvoir des stratégies représentatives de la main-d'œuvre auprès des employeurs et des gouvernements. Les pratiques d'embauchage des employeurs échappent le plus souvent à notre contrôle, mais nous pouvons certainement représenter ces personnes efficacement dans leurs milieux de travail. Nous collaborerons avec les sections locales du secteur à l'élaboration de plans concrets pour syndiquer les travailleurs à faible revenu et marginalisés comme les préposés aux services à la personne et les éducatrices de la petite enfance.

Le SCFP ne tolérera pas le maraudage de ses membres par d'autres syndicats. Nous continuerons à respecter les ententes conclues avec le CTC et verrons à ce que les autres syndicats en fassent autant. Nous protégerons notre compétence actuelle des attaques provenant de l'extérieur du mouvement syndical comme l'Association chrétienne du travail du Canada et des votes d'allégeance imposés par les gouvernements ou les employeurs.

En réaction aux lois du travail plus strictes et aux mesures d'austérité qui réduiront les programmes sociaux et les services publics, le SFCP continuera à consacrer les ressources nécessaires à la croissance continue des effectifs du syndicat, en reconnaissant que cette croissance sera plus lente qu'au cours des dernières années. L'un des moyens possibles pour accroître la solidarité et renforcer la voix syndicale est la collaboration avec des syndicats partageant les mêmes objectifs. Le SFCP sera ouvert à des arrangements et à des ententes structurelles, incluant les fusions avec d'autres syndicats du secteur public et organisations qui partagent nos idées, sous réserve des approbations prévues dans nos statuts.

À la fin des deux prochaines années, le SFCP devra être un syndicat plus fort avec plus de membres et une solidarité accrue dans ses propres rangs et avec les syndicats du mouvement. Il est impératif d'édifier et de maintenir la solidarité au sein du mouvement syndical pour en assurer la pérennité.

Le SFCP a toujours cherché à améliorer ses relations avec les affiliés du CTC et à collaborer de manière efficace aux campagnes conjointes menées par le CTC et avec d'autres affiliés dans des dossiers relatifs à des secteurs ou à des enjeux spécifiques. Pour ce faire, le SFCP continuera à édifier la solidarité entre syndicats du secteur public au niveau tant national que régional. En outre, nous continuerons à créer des liens stratégiques avec des syndicats du secteur privé pour nous appuyer dans nos dossiers, campagnes et moyens d'action respectifs.

Un solide fonctionnement des divisions provinciales du SFCP, avec une affiliation le plus près possible de cent pour cent des sections locales, est critique pour assurer la force du SFCP dans nos régions. Ce facteur, combiné à des conseils du travail efficaces, pourra établir, maintenir et édifier la solidarité au sein du mouvement syndical et dans nos collectivités. Au cours des deux prochaines années, le SFCP élaborera un plan visant à créer de nouveaux conseils régionaux du SFCP, et à revitaliser les conseils du SFCP existants afin d'établir une solide présence des conseils du travail régionaux du CTC et accroître notre présence et notre influence dans les fédérations du travail provinciales. Nous mènerons une analyse du contexte de la participation et des activités actuelles dans le but d'élaborer une stratégie visant à inciter les sections locales à se joindre aux conseils régionaux du SFCP, aux conseils du travail régionaux du CTC et aux fédérations du travail provinciales. Le renforcement des divisions de service provinciales et des conseils de négociation du SFCP sera aussi une priorité. L'analyse du contexte établira la base de la participation des organismes à charte du SFCP à l'aune de laquelle nous mesurerons notre militantisme à des intervalles de 12 mois et 18 mois avant le congrès national de 2013.

## **Priorité stratégique 2 :** **S'ouvrir à la société**

---

De par les services publics que nous offrons, nous avons déjà des liens solides avec les collectivités où nous travaillons et vivons. Le renforcement de ces liens est mutuellement bénéfique, car des collectivités dynamiques reposent sur des économies qui offrent des emplois sûrs et bien payés, avec des avantages sociaux. Les syndicats contribuent à cette réalité. L'efficacité des syndicats est la plus grande dans les collectivités dotées de politiques progressistes qui sont accueillantes pour tous leurs membres. Les organismes communautaires jouent aussi un rôle de premier plan dans la création de cette réalité politique.

Le SCFP s'efforcera de fournir les véhicules et mécanismes nécessaires à l'établissement de contacts avec des organisations communautaires comme les ONG de tous les types, les associations communautaires locales, les organisations de femmes, les coalitions de la santé, les coalitions de garderies, les organisations de bénévoles travaillant dans les services sociaux et publics, les groupes des droits des personnes handicapées, les coalitions de membres de communautés racisées, les associations contre la pauvreté, les chômeurs, les travailleurs migrants et temporaires, les organisations religieuses, les organisations de défense de l'environnement, les organisations sportives, les fédérations d'étudiants, les organisations travaillant à des programmes d'aide nationaux et internationaux, les organisations d'Autochtones et de Métis. Les collectivités dynamiques ne se construisent pas dans l'isolement. Elles se réalisent grâce à des organisations et à leurs membres qui s'engagent dans leur communauté et qui partagent des visions.

Le SCFP aidera les sections locales et les membres à organiser des rencontres et à faciliter l'édification de coalitions et l'ouverture sur la société. Nous continuerons à offrir une aide financière, dans la mesure du possible, aux coalitions et aux organisations communautaires pour faire avancer leurs projets et leur travail de défense des droits. Nous travaillerons en étroite collaboration, dans nos régions respectives, avec les organisations qui défendent les droits des personnes pauvres et qui comptent sur l'aide sociale.

Le SCFP créera une base de données de son travail avec les organisations, associations communautaires et coalitions. Nous pourrions ainsi communiquer rapidement avec des organisations communautaires sur des campagnes spécifiques qui nous concernent mutuellement.

La situation démographique de la population et de la main-d'œuvre canadiennes a beaucoup changé au cours de la dernière décennie. Des analyses fournies par la Direction de l'égalité du CTC montrent que ces changements auront un impact significatif sur le mouvement syndical, y compris sur le SFCP. Nos membres changeront et nous devons changer avec eux en trouvant de nouvelles façons de répondre à des préoccupations sérieuses. Par exemple, les immigrants, même s'ils sont très instruits, sont sous-employés et des inégalités fondées sur le sexe et la race persistent.

Les travailleurs racisés, les travailleurs autochtones et les immigrants (en particulier les femmes) sont les plus touchés. Il est déjà assez dérangeant que les femmes ne gagnent que 70 pour cent de ce que gagnent les hommes, mais en plus, les femmes racisées ne gagnent qu'autour de 64 pour cent de ce montant, et les femmes autochtones à peine 46 pour cent. Nous savons que le sort des femmes dans les milieux de travail syndiqués est bien meilleur que ce qu'indiquent ces chiffres. Mais notre détermination à recruter ces travailleuses au sein du mouvement syndical n'est qu'une des tactiques que nous devons utiliser.

Un deuxième plan d'action prévoit l'amélioration de notre capacité à dynamiser la collectivité en créant des liens solides avec les organisations communautaires et associations qui défendent les intérêts des travailleurs et de leurs familles. Le SFCP incitera les personnes racisées, les Autochtones et les travailleurs marginalisés à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un programme de liens systématique avec les organisations.

Notre programme portera sur la création d'alliances plus solides et de véhicules de collaboration et de soutien mutuel pour faire valoir d'une voix forte et unie nos objectifs communs d'égalité, d'équité et de justice sociale. Nous collaborerons à un programme d'éducation sur les enjeux communautaires et sur la valeur des syndicats dans la recherche de solutions à ces différents problèmes.

Notre travail avec des associations nationales d'employeurs comme la Fédération canadienne des municipalités, l'Association canadienne des bibliothèques et l'Association des collèges communautaires canadiens commence à porter fruits, avec une visibilité et une crédibilité accrues pour le SFCP et une meilleure diffusion de nos politiques dans ces secteurs. Ce type de « lobbying soft » avec les représentants des employeurs permet d'établir une présence non menaçante dans la société. Notre programme d'ouverture sur la société poursuivra ce travail, au niveau tant national que provincial.

L'action politique demeure un aspect important de notre travail dans la société. En 2011, nous étions très occupés par des élections fédérales et plusieurs élections provinciales et municipales. Notre travail a été efficace au niveau fédéral, avec l'élection de 103 députés néo-démocrates à la Chambre des communes, qui forment maintenant l'opposition officielle. Nous miserons sur cette victoire pour renforcer et consolider nos relations avec le NPD dans le cadre d'une stratégie à plus long terme visant à porter le NPD au pouvoir aux prochaines élections fédérales de 2015. Entre-temps, nous appuierons le NPD dans son rôle d'opposition officielle en offrant aide et conseils sur tous les dossiers que nous maîtrisons bien.

En 2012-2013, tout en poursuivant notre engagement en politique électorale, nous intensifierons nos efforts et notre action en matière de lobbying dans des enjeux d'importance pour le SCFP et pour nos collectivités. Nous élaborerons et maintiendrons des stratégies d'action directe efficaces dans les domaines suivants : renouvellement de l'accord sur la santé; Accord économique et commercial global (AECG) entre l'Union européenne et le Canada; sécurité à la retraite pour tous et réforme du Régime de pensions du Canada; et programme national de services de garde à l'enfance et d'éducation de la petite enfance; équité fiscale; et mesures environnementales qui favorisent la création d'emplois verts.

Afin de coordonner le travail d'action politique dans l'ensemble du syndicat, le SCFP continuera à appuyer la création de comités d'action politique dans ses sections locales et divisions et à promouvoir des composantes d'action politique dans les plans de travail de tous les comités permanents. Ces comités permettront de mener un lobbying plus concerté et plus ciblé, ainsi que de créer des liens avec des décideurs et des alliés dans la société. En outre, nous fournirons formation et outils pour assurer le développement et la mobilisation de la base de militants parmi nos membres.

## **Priorité stratégique 3 :**

### **Renforcer notre image**

---

L'image publique des syndicats est souvent peu flatteuse et nous devons nous servir de tous les outils à notre disposition pour comprendre les nombreuses dimensions associées à l'image du SCFP. Nous consacrerons des ressources à notre stratégie de sondages afin d'obtenir les données nécessaires pour encadrer et préciser nos messages et les modifier au besoin. Nos sondages porteront sur les enjeux qui touchent nos membres le plus directement, sur la perception qu'a la population des services publics et sur l'image du SCFP. Un sondage de base sera mené et d'autres seront entrepris à intervalles réguliers pour mesurer notre efficacité.

L'image d'un syndicat est très fragile et peut être endommagée par une mauvaise mesure ou un moyen d'action mal avisé. Nous devons reconnaître cette fragilité et développer une approche professionnelle qui s'étend à notre vie professionnelle quotidienne autant qu'à notre travail comme syndicat. Notre comportement sera toujours scruté à la loupe et nous devons nous doter de protocoles pour savoir comment agir dans un large éventail de situations. Lorsque nous ternissons notre image en agissant sans trop y penser, nous risquons de nous mettre à dos des citoyens, des leaders communautaires, des organisations non gouvernementales et des élus qui pourraient autrement épouser notre cause. Nous créerons un processus visant à revoir les moyens d'action et les campagnes et nous élaborerons les meilleures pratiques pour consolider notre appui public. Notre « image de marque » en tant que syndicat doit être celle d'un défenseur dévoué des droits syndicaux, des droits de la personne, de la justice sociale et des services publics. Nous devons aussi être vus comme des négociateurs et des défenseurs rigoureux mais justes des membres du SCFP, dont l'arsenal au travail inclut le droit à la grève et à d'autres moyens d'action légitimes.

Le travail des membres du SCFP bâtit et soutient une société solide. Notre travail est souvent caché et tenu pour acquis. En outre, nous contribuons à la communauté de différentes manières qui ne sont pas directement reliées au travail de nos membres. Par exemple, les sections locales du SCFP contribuent à la société très généreusement par des œuvres bénévoles et « charitables » dans leurs lieux de travail et leurs communautés. Nous devons poursuivre nos efforts pour intégrer le SCFP dans la communauté. Ces efforts incluront notamment la participation et l'appui aux campagnes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à collaborer avec les organismes à charte du SCFP à l'atteinte de l'égalité hommes-femmes dans nos lieux de travail et dans la société. Un investissement dans nos communautés est un investissement dans nous-mêmes.

Avec une image positive dans la société, nous pourrions surmonter quelques-uns des stéréotypes négatifs des syndicats. Nous commanditons régulièrement des activités dans la communauté, qu'il s'agisse de bourses d'études ou de festivals, ou encore de conférences ou de rencontres, sans oublier les marches et les défilés, et nous continuerons de le faire. Si nous faisons partie de la communauté, nous devons y investir de manière spontanée et généreuse. La contribution au bien collectif est en fait l'un des grands principes syndicaux. Nous devons sensibiliser nos membres à l'histoire du mouvement syndical, à ses principes fondamentaux et à ses réalisations.

Nous continuerons à mettre en lumière le travail dans la communauté des membres et des sections locales du SFCP et à montrer que ce travail améliore la vie dans la société. Nous mènerons des sondages auprès des sections locales pour créer une base de données sur la participation communautaire du SFCP et établir un plan médiatique pour rehausser l'image du SFCP. Nous montrerons le travail qui profite aux communautés, tant au pays qu'ailleurs dans le monde, comme l'aide aux victimes d'inondations dans l'ouest canadien, le tremblement de terre en Haïti ou la famine en Afrique de l'est.

La solidarité avec les communautés exige un respect et un soutien mutuels entre ceux qui fournissent les services et ceux qui les utilisent. Une fois ce lien cristallisé, il devient beaucoup plus difficile pour les forces de droite d'attaquer et de détruire les services publics et les communautés.

Nous devons continuer à insister sur l'importance des services publics dans les économies locales, nationales et mondiales. Pour célébrer les services publics avec nos alliés communautaires, nous consacrerons des ressources au rétablissement de la Journée des collectivités, le 23 juin de chaque année, afin de souligner l'importance des services publics et de nos collectivités. De concert avec les organismes à charte du SFCP, nous verrons à ce que chaque année, la journée soit soulignée par un élément d'action qui soit plus que symbolique. Les Nations Unies ont choisi le 23 juin comme Journée mondiale des services publics pour « rendre hommage à ceux qui acceptent les responsabilités du service à l'humanité et qui contribuent à l'excellence et à l'innovation dans les institutions de service public ». L'Internationale des services publics et ses affiliés comme UNISON profitent de la Journée mondiale des services publics pour mettre en lumière l'importance de services publics de qualité dans la qualité de vie de nos communautés.

## **Mise en œuvre**

Le programme politique ci-dessus contient de nombreuses et diverses recommandations d'action dans le cadre des priorités stratégiques de 2012-2013. Une fois cette orientation stratégique adoptée par le congrès national du SFCP, les organismes à charte du syndicat ont l'obligation de la mettre en œuvre et chaque service et direction au sein de la structure opérationnelle du SFCP a l'obligation d'établir des priorités, dans le cadre de ses activités, pour assurer l'atteinte des objectifs du SFCP et la réalisation de notre vision.

Chaque mesure mettant en œuvre une priorité stratégique établira une norme qui nous permettra d'évaluer les progrès réalisés pendant la période de mise en œuvre. L'analyse comparative et l'évaluation des progrès sont cruciales pour apporter les ajustements nécessaires tout au long du processus. Par exemple, il est essentiel de comprendre notre capacité actuelle à communiquer avec nos membres si nous voulons mettre au point de nouvelles façons d'établir ces communications. Nous voulons pouvoir mesurer tant notre capacité à communiquer avec les membres que les effets de cette communication avec eux.

En outre, nous renouvelons notre engagement à faire campagne vigoureusement et publiquement en faveur des services publics et des emplois de nos membres, à mettre en place des régimes de retraite au travail, à promouvoir des réformes et des bonifications du Régime de pensions du Canada, notamment des prestations d'invalidité, et à empêcher la mise en œuvre d'accords de commerce comme l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Le Conseil exécutif national du SCFP accordera autant de financement à ces efforts en 2012 et 2013 qu'il l'a fait au cours des dernières années. Ces campagnes et programmes revêtent une grande importance pour nos membres, et notre syndicat accordera des ressources additionnelles, dans la mesure de leur disponibilité, à l'atteinte de ces priorités. Aucune campagne de riposte à une menace réelle pour les membres du SCFP et pour nos emplois ne sera privée de financement.

Les organismes à charte ont présenté de nombreuses résolutions sur des enjeux spécifiques au comité des résolutions du congrès. Elles seront débattues au cours des travaux du congrès et mises en œuvre par le syndicat.

En 2013, ce sera le 50<sup>e</sup> anniversaire du congrès de fondation du SCFP. Au cours des deux années qui viennent, nous élaborerons un programme pour célébrer les victoires remportées au cours de ce demi-siècle, mais nous voulons surtout que le SCFP continue d'être un leader qui propose des stratégies de changement progressiste au moment d'aborder les 50 prochaines années. Nos politiques et programmes stratégiques renforceront notre capacité, tant interne qu'externe, à galvaniser nos membres – notre plus grande force – et à former un noyau de futurs leaders, par la planification de la relève et le mentorat auprès des jeunes, qui accepteront la responsabilité de concrétiser et d'élargir cette vision.

Le SCFP allouera des ressources et mettra en œuvre ce programme d'orientation stratégique et toutes les résolutions adoptées par les délégués au congrès national de 2011.

# Annexe :

## Historique des documents d'orientation stratégique

---

L'orientation stratégique proposée dans le présent document n'est pas une liste exhaustive de chaque enjeu qui touche les membres du SCFP au travail ou les services publics et nos collectivités. Il s'agit plutôt d'un programme pour élaborer de nouvelles approches élargies qui permettront au SCFP d'être plus efficace dans ses campagnes et moyens d'action, que ce soit en matière de négociations collectives ou de politique publique. Ce sont des priorités de haut niveau reliées à notre capacité à réussir à la table des négociations, dans l'arène politique et dans nos collectivités, ainsi qu'à doter notre société de politiques sociales et économiques justes et équitables.

En 2003, le SCFP a cessé de débattre d'énoncés de politique individuels sur des enjeux particuliers et a plutôt décidé de discuter d'un programme d'action unifié au congrès et de l'adopter. Nous maintenons cette tendance avec le présent énoncé de politique.

Les délégués au congrès national du SCFP de 2003 avaient adopté le premier d'une série d'énoncés de politique intitulés *Programme d'orientation stratégique pour le SCFP*, qui détaillaient spécifiquement les priorités pour les deux années à venir. Les priorités de 2003-2005 étaient :

- a. Renforcer notre pouvoir de négocier pour obtenir de meilleures conventions collectives;
- b. Accroître notre efficacité au jour le jour pour mieux représenter les membres au travail;
- c. Intensifier notre campagne contre la sous-traitance et la privatisation des services publics.

Des plans de travail et d'action politique ont été rédigés et les priorités mises en œuvre, et le résultat a été soumis dans le document *Orientation stratégique : 2003-2005 – Compte-rendu*, présenté au congrès national de 2005. Nous continuons à mettre en œuvre les recommandations émanant du document d'orientation stratégique de 2003, car beaucoup sont toujours pertinentes et urgentes.

En 2005, les délégués du SCFP ont élargi le thème de l'orientation stratégique en adoptant le deuxième grand énoncé de politique, *Gagner du terrain*. L'énoncé établissait les priorités pour 2005-2007 dans les domaines suivants :

- a. Renforcement de nos secteurs;
- b. Établissement d'objectifs de négociation mesurables;
- c. Syndicalisation des non-syndiqués;
- d. Accroissement de la participation des femmes;
- e. Communication directe avec nos membres;
- f. Renforcement de l'alliance avec d'autres syndicats;
- g. Résistance à la privatisation et à la sous-traitance.

Les membres et le personnel du SCFP ont mis en place les plans de travail et d'action nécessaires pour réaliser ces priorités. Encore une fois, le bilan a été présenté au congrès dans le document *Orientation stratégique 2005-2007 – Compte-rendu*.

En 2007, les délégués au congrès ont adopté le troisième document d'orientation stratégique, *Assurer l'avenir*, établissant les priorités à mettre en œuvre de 2007 à 2009, qui se divisent en trois grands ensembles stratégiques :

- a. Campagne de riposte du SCFP contre toutes les formes de privatisation. La campagne a été appuyée par un financement de 5 millions de dollars du SCFP national et chaque région a entrepris des initiatives, sous la coordination des divisions provinciales.
- b. Renforcement du pouvoir de négociation et atteinte de l'égalité. Les délégués ont approuvé une priorité de négociations visant à assurer que tous les membres du SCFP aient un régime de retraite et d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire horaire de 15 \$. Relever la barre pour tous les enjeux d'égalité est aussi devenu une priorité et beaucoup des 54 recommandations du Groupe de travail national sur la participation des femmes ont été intégrées à la politique.
- c. Atteinte de cibles mondiales vertes et édification de la solidarité internationale. La politique du SCFP sur les changements climatiques et l'environnement a été enchâssée dans ce document. Et pour la première fois, la politique sur la solidarité internationale et l'appui au Fonds pour la justice mondiale ont été nommés et précisés dans l'énoncé de politique.

Le Conseil exécutif national a habilité la campagne contre la privatisation en lui fournissant un financement et toutes les politiques adoptées dans le document *Assurer l'avenir* ont été intégrées dans les plans de travail du personnel et dans les campagnes régionales et locales. Les faits saillants des résultats de nos efforts ont été présentés aux délégués du congrès de 2009 dans le document *Orientation stratégique – Compte-rendu*.

En 2009, les délégués ont adopté le Programme d'orientation stratégique pour le SCFP : 2009-2011 intitulé *Passer à l'action*. Il était axé sur deux arènes interreliées : la table des négociations et la scène politique. Le document soulignait les moyens à prendre pour accroître notre capacité à entreprendre des projets d'action politique qui ciblent toutes les instances gouvernementales afin d'obtenir des gains juridiques et législatifs, en plus de renforcer notre pouvoir de négociation.

Spécifiquement, le document abordait les points suivants :

- a. Action politique;
- b. Élaboration d'une approche économique différente;
- c. Défense de la libre négociation collective et résistance aux concessions;
- d. Établissement d'une nouvelle orientation en matière de régimes de retraite;
- e. Poursuite de la lutte dans les domaines suivants : antiprivatisation; égalité; questions autochtones; sida; services de garde et d'éducation de la petite enfance; environnement; santé et sécurité; et solidarité internationale.

Le Conseil exécutif national a continué à financer la campagne contre la privatisation grâce à un montant minimum de 5 millions de dollars au cours de la période de deux ans et les politiques adoptées dans le document *Passer à l'action* ont été intégrées aux plans de travail du personnel et aux campagnes régionales et locales. Les faits saillants des résultats de nos efforts sont présentés dans le document *Orientation stratégique – Compte-rendu* qui se trouve dans vos trousseaux de congrès.

La politique adoptée par les délégués au congrès de 2009 forme l'orientation de base de notre syndicat en matière de négociations collectives, de politique sociale et d'action politique. Nous continuerons à mettre en œuvre l'orientation décidée au congrès de 2009 car la période de deux ans n'est pas encore terminée et, bien que le monde ait beaucoup changé, beaucoup de problèmes visés par nos priorités perdurent.

sepb491